

COMMUNIQUE DE PRESSE

Marseille, le 25 juillet 2017

**TRIPPERTY : UN SERVICE NOVATEUR EN FRANCE**

**LA POSTE ET L'AÉROPORT MARSEILLE PROVENCE LANCENT  
UNE SOLUTION INNOVANTE POUR QUE CHAQUE PASSAGER PUISSE RECUPERER A  
POSTERIORI LES OBJETS INTERDITS EN CABINE LORS D'UN TRAJET EN AVION**

Le Groupe La Poste et l'Aéroport Marseille Provence annoncent le lancement de leur nouveau service Tripperty by La Poste : une solution novatrice qui offre la possibilité aux voyageurs de demander la garde ou la réexpédition de leur(s) objet(s) interdit(s) en cabine pour des raisons de sûreté lors d'un trajet en avion.

**COMMENT CELA FONCTIONNE ?**

Concrètement, des Trippertybox, boîtes à colis spécialement conçues pour ce service, sont mises à disposition sur chaque zone d'inspection filtrage située à l'entrée des salles d'embarquement des différents terminaux de l'Aéroport Marseille Provence. 6 Trippertybox sont ainsi réparties au sein de l'aéroport, accompagnées des emballages numérotés et étiquetés.



- Le passager qui souhaite récupérer ultérieurement un objet interdit en cabine (liquide de plus de 100ml, objets tranchants, outillage...), le remet à l'agent de sûreté qui le place dans l'emballage numéroté avant de le déposer dans la boîte prévue à cet effet. Cette dernière est ramassée chaque jour ; les objets sont enregistrés, emmenés dans un lieu sécurisé et stockés.
- Le voyageur se connecte ensuite sur [box.tripperty.com](http://box.tripperty.com) et saisit son numéro d'objet (référence figurant sur l'étiquette Tripperty).
- Il peut ainsi choisir la récupération de son objet au Hall 4 niveau Arrivées (sous 15 jours) ou l'expédition à l'adresse de son choix, selon les consignes de sécurité en vigueur.

Ce service est proposé à l'ensemble des voyageurs au départ de l'aéroport Marseille Provence. Le coût est variable en fonction du mode de récupération de l'objet.



## **UN SERVICE ISSU DU PROGRAMME « 20 PROJETS POUR 2020 »**

« 20 projets pour 2020 » est un concours d'intrapreneuriat lancé en 2014, qui promeut coopération et méthodes participatives pour la transformation du Groupe La Poste. L'équipe Tripperty est lauréate de l'édition 2015 du concours « 20 projets pour 2020 », qui offre la possibilité à tous les postiers de proposer des projets innovants de nature à développer de nouvelles activités ou services.

Si l'idée est sélectionnée par le jury composé de personnalités extérieures et de représentants du Groupe La Poste, le ou les postiers se voient confier la responsabilité de mettre sur pied leur activité. Ils sont accompagnés et conseillés durant 18 mois. De 3 à 4 projets sont sélectionnés par an.

En 2015, année de sélection de Tripperty, 200 projets ont été soumis par 600 postiers.

Avec « 20 projets pour 2020 », Le Groupe La Poste développe l'esprit entrepreneurial et l'innovation en interne afin que tous les postiers deviennent acteurs et bénéficiaires de la transformation de l'entreprise.

Le nouveau service Tripperty s'inscrit dans la stratégie de La Poste qui simplifie la vie des Français à travers de nouveaux services numériques et humains.

## **A PROPOS DE L'AÉROPORT MARSEILLE PROVENCE**

En 2016, l'Aéroport Marseille Provence (AMP) a accueilli **8,5 millions de passagers** et **55 900 tonnes de fret**, ce qui le positionne comme le 4ème aéroport français en termes de trafic passagers et 1<sup>er</sup> aéroport régional français pour le fret express et 1<sup>er</sup> pour la méditerranée occidentale. Grâce à son emplacement privilégié et aux investissements réalisés, l'aéroport accueille **34 compagnies aériennes régulières** qui desservent plus d'une **centaine de destinations en vols directs** dans 25 pays (programme annuel). En 2016, le chiffre d'affaires d'AMP s'élève à près de 134 millions d'euros.

Le site de l'aéroport Marseille Provence regroupe aujourd'hui près de **200 entreprises** pour plus de 5 500 salariés dont 380 salariés d'AMP.

[www.marseille.aeroport.fr](http://www.marseille.aeroport.fr)

### **CONTACTS PRESSE :**

#### **La Poste**

Laurent Mirallès – Attaché de presse  
LD : 04 91 99 82 32 / Port : 06 82 10 60 63  
Anne Bolufer – Attachée de presse  
LD : 04 91 99 82 31 / Port : 06 71 04 58 17

#### **Aéroport Marseille Provence**

Valentine Préclaire  
LD : 04 42 14 28 09  
Marion Artieres  
LD : 04 42 14 29 35 / Port : 07 79 61 01 22  
presse@mrs.aero